



CIO de Massy

10 avenue du Noyer Lambert
91300 Massy

☎ 01 69 53 68 75

📠 01 69 53 09 38

cio-massy@ac-versailles.fr

**Le CIO est un service public, un lieu d'écoute,
d'information et de conseil,
ouvert à toute personne concernée
par son itinéraire scolaire ou professionnel.**

Heures d'ouverture :

Lundi, jeudi, vendredi :
9h-12h30 et 13h30-17h

Mardi : 13h30-17h

Mercredi : 9h-17h

Samedi : 9h-12h30

Accès : **Arrêt « Place de France »**

- Du RER Massy-Palaiseau
Bus 119 → Baconnets (coté RER C) ou
Bus 319 → Marché de Rungis (coté RER B)
- à partir du RER Baconnets
Bus 119 → Massy-Palaiseau

Permanences :

Solène GUIONNEAU

Psychologue de l'Education Nationale

➤ Au collège sur RDV :

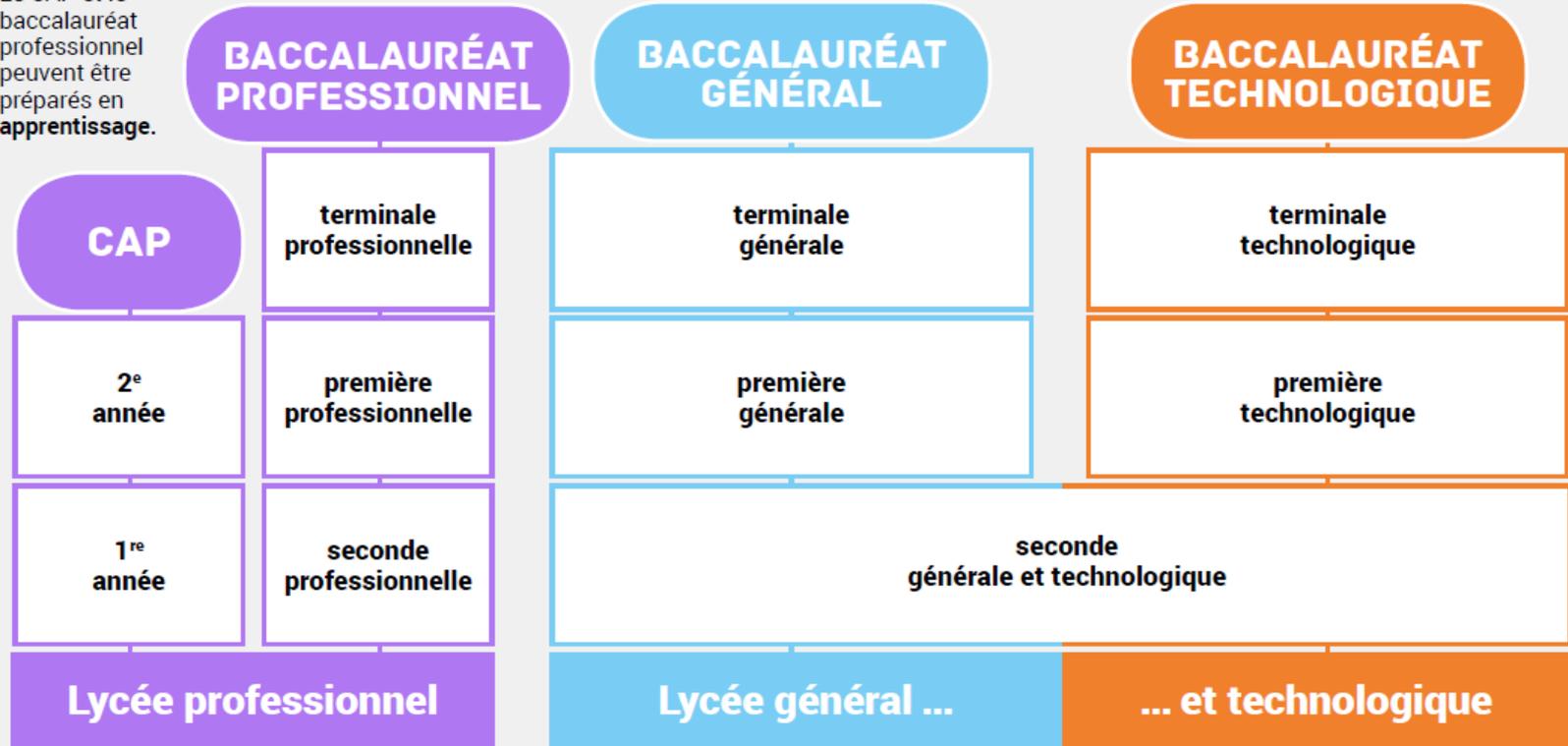
Tous les mardi après-midi de 13h30 à 16h30; les lundi après-midi semaine paire et vendredi après-midi semaine impair.

➤ Au CIO de Massy avec ou sans RDV :

Tous les vendredi, semaine paire toute la journée, quelques samedis

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

CALENDRIER DE L'ORIENTATION

SECOND TRIMESTRE

Intentions d'orientation
des élèves et de leur famille



ACCORD



CONSEIL DE CLASSE
Avis provisoire d'orientation

DESACCORD=DIALOGUE



TROISIEME TRIMESTRE

Choix et vœux définitifs
des élèves et de leur famille

ACCORD



CONSEIL DE CLASSE
Propositions d'orientation et avis sur les
vœux des élèves et de leur famille

DESACCORD=DIALOGUE



ET PARFOIS APPEL

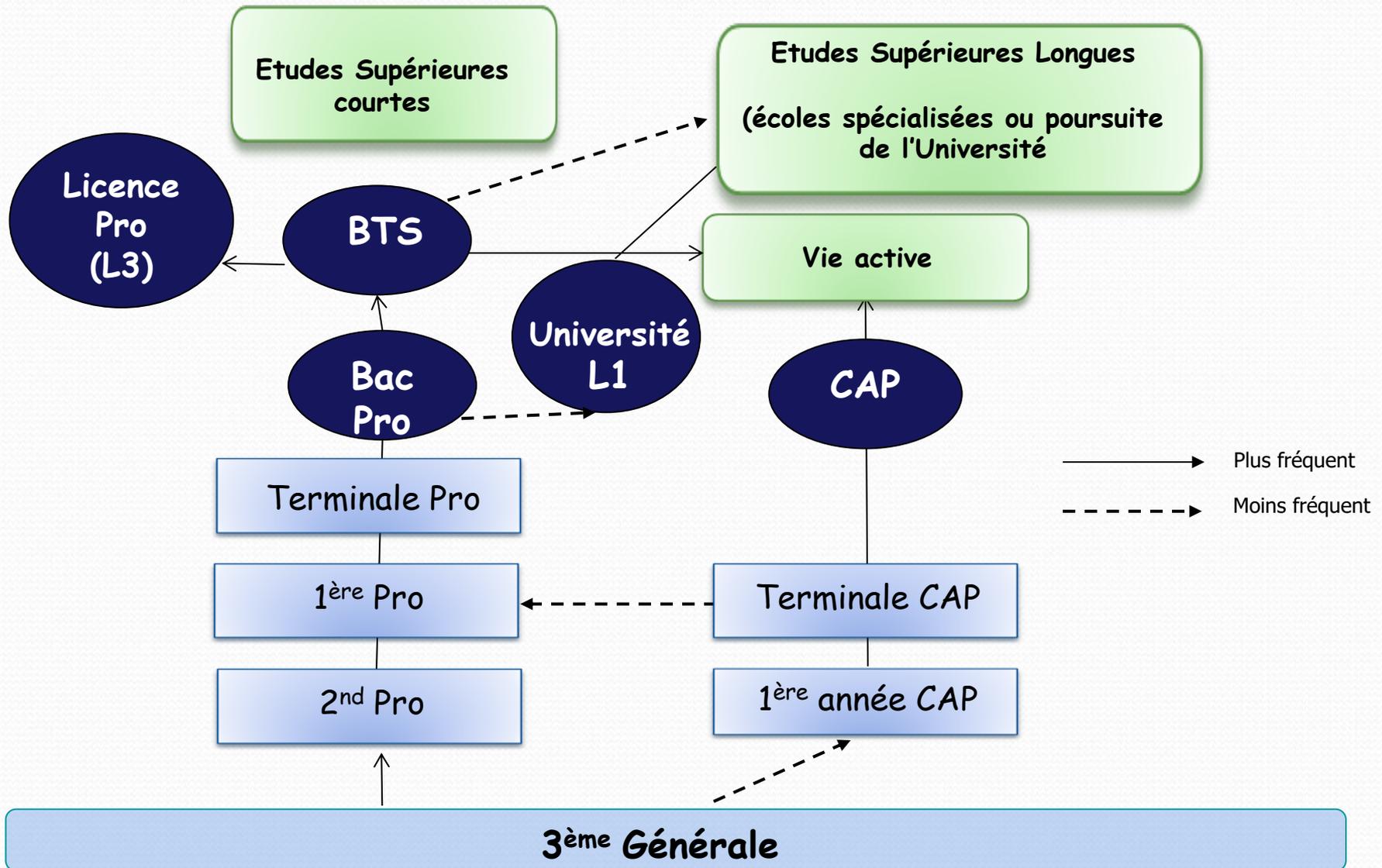
DECISION D'ORIENTATION

AFFECTATION



La voie professionnelle

Voie Professionnelle



Le baccalauréat professionnel

- **Des enseignements généraux : 33%**
- **Des enseignements à caractère professionnel : 42%**
- **Des périodes de formation en milieu professionnel: 25%**

18 à 22 semaines de stage en entreprise sur 3 ans

De nombreux BAC PRO dans des secteurs divers

- **le secteur des services** : commerce, gestion administration, services à la personne...
- **le secteur hôtellerie restauration, alimentation**
- **le secteur production** : électronique, mécanique, automobile...
- **le secteur du bâtiment et des travaux publics**
- **Le secteur de l'artisanat**
- **le secteur agricole/horticole**

Des secondes professionnelles regroupées en famille de métiers mais qui gardent une appellation propre

Les famille de métiers :

- Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
- Métiers de la relation client
- Métiers de la gestion administration, du transport et de la logistique
- Métiers des industries graphiques et de la communication
- Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
- Métiers de l'alimentation
- Métiers de la beauté et du bien-être
- Métiers de l'aéronautique
- Métiers de l'hôtellerie et de la restauration

Quelques CAP de niveau 3ème générale

CAP Coiffure

CAP Esthétique

CAP Accompagnement éducatif petite enfance

CAP Charpentier bois

CAP Aéronautique option avionique

CAP Agent de sécurité

*NB: Les autres CAP sont **plus difficilement accessibles** aux élèves de 3ème générale car réservés à des publics prioritaires (SEGPA, UPE2A par exemple) : une commission étudie les dossiers.*

L' APPRENTISSAGE

en Centre de Formation d'Apprentis

Objectif: apprendre un métier, préparer un diplôme (CAP, ou Bac Pro) tout en travaillant.

- Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail d'un type particulier, l'apprenti a le statut d'un salarié
- La formation se déroule en alternance entre le C.F.A et l'entreprise
- Démarches de la famille à effectuer dès le mois de Mars :
 - Contactez les CFA**
 - Recherchez une entreprise**



Focus sur l'affectation

L'affectation

- L'affectation se fait de manière informatisée (AFFELNET) et ne concerne que les établissements publics (les vœux en CFA ou en lycée privé sous contrat peuvent être mentionnés dans Affelnet à titre informatif seulement)
- **Nouveauté 2020** : jusqu'à 10 vœux académiques maximum et 5 vœux maximum hors académie (toutes demandes confondues 2^{nde} GT, 2^{nde} Professionnelle ou 1^{ère} année de CAP)
- Importance de la décision du conseil de classe du 3^{ème} trimestre, un accord pour un passage en 2^{nde} GT donne prioritairement une place dans son établissement de secteur (**vœu automatiquement saisi dans Affelnet**) et offre la possibilité de candidater sur tous les vœux possibles : 2^{ndes} GT, 2^{ndes} professionnelles et 1^{ère} année de CAP
- Si le conseil de classe donne son accord pour une 2^{nde} professionnelle, l'élève ne pourra candidater que sur une ou des 2^{ndes} professionnelles ou une 1^{ère} année de CAP
- Si le conseil de classe donne son accord uniquement pour une 1^{ère} année de CAP, l'élève ne pourra candidater que sur une ou des 1^{ères} années de CAP

L'affectation en voie professionnelle

- un vœu c'est : **une spécialité (ou une famille de métiers) + 1 établissement**
- L'affectation se fait de manière informatisée (AFFELNET), un passage accordé lors du conseil de classe en 2^{nde} professionnelle ne veut pas dire que l'élève sera forcément accepté en 2^{nde} professionnelle car le nombre de places y est limité (importance d'élargir les vœux si l'élève a un niveau fragile).
- Il n'y a pas de lycée de rattachement, on peut demander n'importe quel établissement de l'académie de Versailles, voire d'ailleurs dans la limite du nombre de vœux autorisés.
- Prise en compte :
 - De l'évaluation des compétences
 - Des résultats scolaires de l'ensemble des matières, affectés d'un coefficient selon le bac pro demandé
- **La Procédure PASSPRO a été annulée suite au confinement.**

ENSEIGNEMENTS DE 2^{NDE} GT

A CAPACITES CONTRAINTEES

ou relevant de modalités particulières d'affectation

- ✓ **CULTURE ET CREATION DESIGN (6H)***
(PASS CCD maintenue)
- ✓ **ECOLOGIE AGRONOMIE TERRITOIRE DEV.DURABLE (3H)***
(PASS AGRI ?)
- ✓ **LV3 à faible diffusion (Arabe, Chinois, Russe) (3H)**
- ✓ **SECTIONS EUROPEENNES**
- ✓ **BACS BINATIONAUX (BACHIBAC, ABIBAC, ESABAC)***
- ✓ **SECTIONS INTERNATIONALES***
- ✓ **SECONDE SPECIFIQUE***

- **Recrutement sur notes coefficientées**
- **Commission pédagogique ou modalités particulières ***



La voie Générale et Technologique

La seconde générale et technologique

Au lycée général et technologique, la classe de seconde est commune à tous les élèves.

Ils suivent des cours communs

- Français
- Histoire – géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Education physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître leurs acquis et leurs besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale

Les choix possibles après la 2^{nde} GT

1^{ère} générale

Pour approfondir les
matières générales

Pour envisager plutôt des
études supérieures
«longues»

1^{ère} technologique STMG, ST2S, STI2D, STL, STAV, STD2A, STHR

Pour découvrir un *domaine*
d'activité

Pour envisager, dans un
premier temps, plutôt des
études supérieures
«courtes»

Les BACS Technologiques les plus courants

- **STMG** : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
- **STI2D**: Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable
- **ST2S**: Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales
- **STL**: Sciences et Technologies de Laboratoire

Les BACS Technologiques les plus rares

- **STHR** : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration (2nde Spécifique)
- **STD2A**: Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (2nde particulière, CCD)
- **ST2TMD**: Sciences et Techniques du Théâtre de la Musique et de la Danse
- **STAV**: Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (en Lycée Agricole)
programme spécifique à chaque établissement avec 8 semaines de stage.

Voie générale

HORAIRES DU CYCLE TERMINAL DE LA VOIE GENERALE

<u>ENSEIGNEMENTS COMMUNS :</u>	En 1^{re}	
Français	4 h	
• Histoire-géographie	3 h	
• LV1 et LV2 (enveloppe globalisée)	4 h 30	
• Éducation physique et sportive	2 h	
• Enseignement scientifique	2 h	
• Enseignement moral et civique	18 h/an	
<u>3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ :</u>		
• Arts	4 h	
• Biologie-écologie	4 h	
• Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	
• Humanités, littérature et philosophie	4 h	
• Langues, littératures et cultures étrangères	4 h	
• Littérature et LCA	4 h	
• Mathématiques	4 h	
• Numérique et sciences informatiques	4 h	
• Physique-chimie	4 h	
• Sciences de la vie et de la Terre	4 h	
• Sciences de l'ingénieur	4 h	
• Sciences économiques et sociales		
Accompagnement personnalisé		
Accompagnement au choix de l'orientation	54 h/an	
Heures de vie de classe		
+ éventuellement 1 enseignement optionnel	3 h	

<u>ENSEIGNEMENTS COMMUNS :</u>	En T^{le}	
• Philosophie	4 h	
• Histoire-géographie	3 h	
• LV1 et LV2 (enveloppe globalisée)	4 h	
• Éducation physique et sportive	2 h	
• Enseignement scientifique	2 h	
• Enseignement moral et civique	18 h/an	
<u>2 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ</u> parmi ceux choisis en 1^{re} :		
• Arts	6 h	
• Biologie-écologie	6 h	
• Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	6 h	
• Humanités, littérature et philosophie	6 h	
• Langues, littératures et cultures étrangères	6 h	
• Littérature et LCA	6 h	
• Mathématiques	6 h	
• Numérique et sciences informatiques	6 h	
• Physique-chimie	6 h	
• Sciences de la vie et de la Terre	6 h	
• Sciences de l'ingénieur	6 h	
• Sciences économiques et sociales		
Accompagnement personnalisé		
Accompagnement au choix de l'orientation	54 h/an	
Heures de vie de classe		
+ éventuellement 2 enseignements optionnels	3 h	

Voie technologique

HORAIRES DU CYCLE TERMINAL DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS :

Français	3 h en 1 ^{re}
Philosophie	2 h en T ^{le}
Histoire-géographie	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h/an
Mathématiques	3 h
LV1 et LV2	4 h
Éducation physique et sportive	2 h
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
+ 3 spécialités en 1^{re} et 2 spécialités en T^{le} (voir diapositive suivante)	
+ éventuellement des enseignements optionnels selon la série	

Voie technologique

SPÉCIALITES DU CYCLE TERMINAL PAR SÉRIE TECHNOLOGIQUE

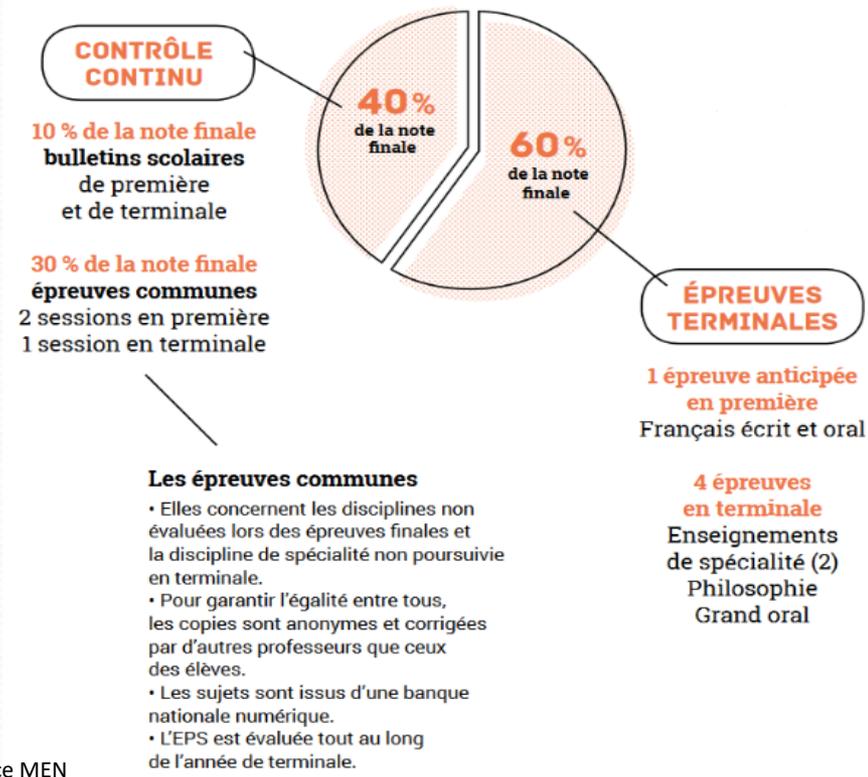
En 1^{re}

En T^{le}

STMG	<ul style="list-style-type: none"> Sciences de gestion et numérique Management Droit et économie 	<ul style="list-style-type: none"> Management, sciences de gestion et numérique <u>avec 1 enseignement spécifique parmi</u> : gestion et finance/ mercatique (marketing) / ressources humaines et communication / systèmes d'information de gestion Droit et économie
ST2S	<ul style="list-style-type: none"> Physique, chimie pour la santé Biologie et physiopathologie humaines Sciences et techniques sanitaires et sociales 	<ul style="list-style-type: none"> Chimie, biologie et physiopathologie humaines Sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR	<ul style="list-style-type: none"> Enseignement scientifique alimentation-environnement Sciences et technologies culinaires et des services Économie – gestion hôtelière 	<ul style="list-style-type: none"> Sciences et technologies culinaires et des services – enseignement scientifique alimentation-environnement Économie – gestion hôtelière
STI2D	<ul style="list-style-type: none"> Innovation technologique Ingénierie et développement durable Physique-chimie et mathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> Ingénierie, innovation et développement durable <u>avec 1 enseignement spécifique parmi</u> : architecture et construction / énergies et environnement / innovation technologique et éco-conception / systèmes d'information et numérique Physique-chimie et mathématiques
S2TMD	<ul style="list-style-type: none"> Culture et sciences chorégraphiques musicale ou théâtrales Pratique chorégraphique musicale ou théâtrale Economie, Droit, Environnement du spectacle vivant 	<ul style="list-style-type: none"> Culture et sciences chorégraphiques musicale ou théâtrales Pratique chorégraphique musicale ou théâtrale
STL	<ul style="list-style-type: none"> Physique-chimie et mathématiques Biochimie-biologie Biotechnologie <u>ou</u> sciences physiques et chimiques en laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> Physique-chimie et mathématiques Biochimie-biologie-biotechnologie <u>ou</u> sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A	<ul style="list-style-type: none"> Outils et langages numériques Design et métiers d'art Physique-Chimie 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse et méthodes en design Conception et création en design et métiers d'art

Voie générale et technologique

L'ÉVALUATION DU NOUVEAU BAC 2021



COEFFICIENTS EN BAC GÉNÉRAL

- Français écrit : 5
- Français oral : 5
- Philosophie : 8
- Épreuve orale : 10
- Épreuves de spécialité : 16 X 2

COEFFICIENTS EN BAC TECHNOLOGIQUE

- Français écrit : 5
- Français oral : 5
- Philosophie : 4
- Épreuve orale : 14
- Épreuves de spécialité : 16 X 2

5 étapes vers le lycée

- 1- Février :** Vous formulez un ou plusieurs vœux en ligne sur Scolarité services et/ou sur votre fiche dialogue :
 - seconde générale et technologique
 - seconde professionnelle
 - 1^{ère} année de CAP
- 2- Conseil de classe du 2^e trimestre :** un avis provisoire d'orientation est donné (Favorable > Réservé > Défavorable)
- 3- D'avril à début juin :** vous inscrivez vos vœux définitifs en ligne sur Scolarité services (consultation de l'offre de formation du 14/04 au 4/05 et saisie des vœux du 4/05 au 1/06) ou sur dossier papier. Vous pouvez indiquer plusieurs vœux de formations et d'établissements par ordre de préférence.
- 4- Conseil de classe du 3^e trimestre :** le conseil de classe fait une proposition d'orientation. Si elle correspond à votre choix elle est validée. Si la proposition est différente, un entretien est organisé avec le chef d'établissement, en cas de désaccord persistant, vous pouvez recourir à la commission d'appel (15/06).
- 5- De fin juin à début juillet :** vous recevez une notification d'affectation.

Vous devez inscrire votre enfant via la télé-inscription dans son lycée d'affectation.

Et maintenant...

- A vous de construire votre projet....
Bonne réflexion

